

E d i t o r i a l

François Valérian

Les pôles de compétitivité, ce fut d'abord la compétition entre les pôles : une belle histoire française de mobilisation des provinces pour monter des dossiers parisiens, obtenir un label, gagner des financements. Certains acteurs locaux de cette année fébrile en parlent toujours avec l'émotion des combattants. Ils précisent les dates de réunion et les participants, et vont jusqu'à rappeler le coup de fil de la victoire passé depuis Paris par le député pour annoncer la grande nouvelle aux chefs d'entreprise.

Faut-il s'arrêter à ce constat, et labelliser le choix de 67 pôles comme la dernière en date des nombreuses opérations de l'aménagement du territoire français ? Nous ne le pensons pas, et pour plusieurs raisons. Tout d'abord, même si l'initiative est partie de Paris, ce sont les régions qui ont travaillé, qui ont suscité des alliances, bâti des projets et forgé des argumentaires. Régions au sens large : les diverses collectivités territoriales, les entreprises, les centres de recherche, les universités, mais aussi les conseils régionaux qui se sont affirmés en plusieurs endroits comme des moteurs du projet. Il y a là une

inversion de logique souvent soulignée par rapport à celle qui prévalait encore il y a vingt ans, une saine renonciation de l'Etat à tout décider depuis Paris, comme la mise en action d'un idéal de complémentarité.

De plus, le dialogue ne se noue plus exclusivement entre la Province et Paris. Les marchés mondiaux figurent au premier plan des préoccupations des promoteurs des pôles, et pas seulement dans les 15 pôles dénommés mondiaux. Les pôles se sont bâtis, le plus souvent, sur des entreprises et des centres de recherche qui avaient déjà affronté la concurrence internationale : l'aide étatique est un appoint dans un effort global, un paramètre de la décision.

L'idée maîtresse de la formation des pôles de compétitivité est précisément de compenser un handicap français dans la compétition mondiale : le faible niveau de coopération, et parfois l'éloignement géographique, entre les capacités de production et de recherche. Entreprises et centres de recherche tendent à se rapprocher tous les jours sur le terrain, et les pôles réussiront si cette coopération s'amplifie, avec l'aide budgétaire de l'Etat. ●